Martinez et Mailly à Nantes : top départ pour la rentrée syndicale

Loi travail - Modifié le 08/09/2016 à 08:28 | Publié le 07/09/2016 à 21:48

écouter

Facebook Twitter 6 Google+ 3 Lire le journal numérique

Les principaux dirigeants syndicaux hostiles à la loi Travail ont donné mercredi soir, lors d'un meeting à Nantes, le top départ de la rentrée sociale, marquant, après les manifestations du printemps, une nouvelle phase de la contestation contre cette loi promulguée le 8 août.

En début de soirée, 1 800 personnes, selon la police, et entre 2 000 et 3 000, selon les organisateurs, étaient rassemblées par une chaleur écrasante sur l'esplanade des Machines, devant les anciens ateliers des ex-chantiers navals de Nantes, fermés en 1987, en présence notamment de Jean-Claude Mailly et de Philippe Martinez, respectivement secrétaires généraux de FO et de la CGT.

« Nous avions promis au président de la République de nous retrouver après les congés (...). Nous sommes bel et bien là », a déclaré Philippe Martinez. **« Un mauvais projet de loi au printemps reste une mauvaise loi à l'automne et c'est pourquoi nous demandons son abrogation ».**

« Rien ne nous a été épargné », a-t-il poursuivi : **« Les insultes, les violences, les tentatives d'intimidation »**, la **« répression syndicale »**, en référence à l'interpellation de deux dockers au Havre le 31 août dernier alors que le responsable de la CGT s'y trouvait en visite.

« Le chewing-gum qui colle aux baskets du gouvernement »

« Ce n'est pas parce qu'une loi est publiée au Journal Officiel que, du jour au lendemain, c'est devenu une bonne loi. Les problèmes de fond demeurent », a renchéri M. Mailly, promettant

de « **maintenir la pression** » et de continuer à être « **le chewing-gum qui colle aux baskets du gouvernement** ». Premier secrétaire général de FO à se rendre à la Fête de l'Huma, il y participera samedi, toujours aux côtés de M. Martinez, à un débat sur la loi Travail.

Le 15 septembre, ils marcheront à nouveau côte à côte à Paris, à l'occasion d'une nouvelle journée nationale d'actions pour réclamer l'abrogation du texte.

Après cette date, « **on verra** » quelle forme prendra la mobilisation, a indiqué le leader de la CGT, tandis que celui de Force ouvrière s'est prononcé pour la déplacer sur le terrain juridique. « **On travaille actuellement sur des recours juridiques à différents niveaux parce qu'on peut aussi gagner de cette manière-là** », a-t-il dit.

Intervenant avant les leaders syndicaux, Fabien Privé Saint-Lanne, secrétaire général CGT de la raffinerie Total de Donges, en grève pendant 25 jours au printemps contre la loi travail, s'est dit« **conscient qu'il sera difficile de réamorcer un tel bras de fer** ». « **Mais nous mettrons tout en œuvre pour recréer les conditions de cette mobilisation le plus vite possible** », a-t-il assuré.

« Le temps du débat »

« **On entre dans une nouvelle phase. Il y a eu quatre mois de contestations, une nouvelle journée le 15… (...) Aujourd'hui, c'est le temps du débat qui doit s'ouvrir** », a insisté Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU.

Tour à tour, les responsables syndicaux, dont Eric Beynel, porte-parole de l'Union Syndicale Solidaires, et Lilâ Le Bas, future présidente de l'UNEF, ont exprimé leur souhait de « **remettre les questions sociales au cœur du débat** », après une actualité marquée notamment par la polémique sur le burkini, en cette période pré-électorale.

« **Beaucoup de candidats ont voulu nous entraîner sur un autre terrain en ce début de campagne, un terrain qui a une odeur nauséabonde, avec souvent des relents racistes sous couvert de sécurité** », s'est ainsi indigné Philippe Martinez.

Le meeting devait à l'origine se tenir le 26 août à l'occasion de l'université du Parti socialiste, finalement annulée par le parti. Il se déroulait alors que le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, devait rencontrer mercredi soir la ministre du Travail, Myriam El Khomri. « **Je lui dirai qu'il faut sortir très rapidement les décrets d'application** » de la loi Travail, avait expliqué M. Berger sur LCI.

Au total, 127 mesures de la loi Travail nécessitaient des décrets. Mme El Khomri a promis d'en publier un « **grand nombre** » avant fin octobre et « **la quasi-totalité avant la fin de l'année** ».